

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 05/03/2021

Journée internationale des droits des femmes dans les Hauts-de-Seine.

Le lundi 8 mars a lieu la Journée internationale des droits des femmes.

Déclarée grande cause nationale du quinquennat par le Président de la République le 25 novembre 2017, l'égalité femme/homme reste au cœur des actions majeures du Gouvernement.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, a eu un impact particulièrement fort sur les femmes dans leur vie professionnelle, personnelle et familiale.

Face à l'augmentation des violences intrafamiliales, l'Etat continue de s'organiser dans les Hauts-de-Seine pour apporter une réponse efficace et diligente.

DONNEES CHIFFREES

On constate en 2020 une nette augmentation des violences intrafamiliales incluant les violences conjugales concentrée dans la 1^{ère} partie de l'année.

AU NIVEAU NATIONAL, durant le premier confinement :

- les **interventions des forces de l'ordre à domicile ont augmenté de plus de 42 %** (par rapport à 2019 à la même période)
- les **appels reçus au 3919 ont triplé** passant de 23 140 à 79 228
- si le nombre de décès a baissé, on remarque toutefois un **nombre de violences faites aux femmes élevé avec 200 000 cas** recensés chaque année.

AU NIVEAU LOCAL,

- les **violences conjugales** dans le département qui ont engendré des poursuites judiciaires sont **en hausse de 8,39 %**.

En 2020, les faits élucidés des violences au sein du couple sont en hausse avec 11,29%, 2 701 faits élucidés en 2020 contre 2 427 faits élucidés en 2019, soit 274 faits en plus.

- Fin novembre 2020, la présidente du tribunal judiciaire de Nanterre fait le constat d'une hausse, entre 2019 et 2020, du nombre de dossiers traités par les juges aux affaires familiales en matière d'ordonnances de protection. A ce titre, **171 décisions en 2020** ont été rendues (contre 86 en 2019) soit une hausse de 99 % et **97 ordonnances de protection ont été prononcées** (contre 53 en 2019) soit une augmentation de 83 %.

A ce titre, **171 décisions en 2020** ont été rendus (contre 86 en 2019) soit une hausse de 99 %. Les décisions ont fait droit à **97 ordonnances de protection en 2020** (contre 53 en 2019) soit une augmentation de 83 %.

- si les données relatives au taux d'activité et d'emploi des femmes sont meilleures dans le département qu'au niveau régional et national et quasi stables depuis plusieurs années, pour autant le nombre de femmes en recherche d'emploi dans le département a augmenté de 8,4 % (10,1 % pour les hommes).

A l'occasion de cette journée internationale des droits des femmes, le préfet Laurent Hottiaux et la préfète déléguée pour l'égalité des chances Anne Clerc :

- se rendront le **vendredi 5 mars**, au commissariat de Puteaux-La Défense afin de rencontrer Emilie Moreau, commissaire centrale, cheffe de circonscription et Anne Le Dantec, commissaire de police cheffe de la sûreté territoriale, et leurs équipes, très impliquées sur ces sujets ainsi que la brigade de protection de la famille, pour échanger sur la prise en charge des dossiers de violences conjugales. Le réseau départemental « **violences conjugales** » des Hauts-de-Seine assure et renforce la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes dans le département, par l'intermédiaire de référents au sein des commissariats. La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité départementale.
- rencontreront lors d'un déjeuner **le lundi 8 mars**, quatre actrices de terrain dont les projets associatifs et d'entrepreneuriat reflètent le dynamisme du département. L'Etat s'engage à leurs côtés dans la mise en place et la coordination de dispositifs en faveur des droits des femmes et de l'égalité professionnelle.

Yoann Blais, sous-préfet chargé du développement économique et de l'emploi ira ce lundi 8 mars à la rencontre d'une association : « Les impliqués ». Sa fondatrice accompagne les personnes en difficultés (dépression, harcèlement au travail, femmes victimes de violences), dans la **définition d'un projet socioprofessionnel choisi**. Elle les aide à faire le point pour un éventuel changement de voie professionnelle.